

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

À remettre au Service Surveillance de la Voie Publique
dans un **délai de 8 jours ouvrés minimum**
avant la date prévue pour les travaux ou le déménagement.
Aucune demande ne sera acceptée après ce délais.

DEMANDEUR :

Si le demandeur est un particulier :

NOM : Prénom :

Si le demandeur est une personne morale :

Nom de la société ou de l'entreprise

Responsable à contacter : M.

Téléphone fixe :

Téléphone Portable :

Fax :

E-mail :

Adresse de facturation

Adresse (préciser le n° et le nom de la rue, de l'avenue, du boulevard...) :

Lieu concerné par la demande (préciser le n° et le nom de la rue, de l'avenue, du boulevard...) :

Période demandée : Du/...../..... Au/...../..... ou Le

Nature des Travaux :

N° DP : N° PC :

Date de l'accord :/...../.....

Date de l'accord :/...../.....

Demande l'autorisation temporaire d'occuper le domaine public pour : *(cochez la case correspondante)*

<input type="checkbox"/>	Un Déménagement	<input type="checkbox"/>	Une palissade de chantier sans emprise dans le sol
<input type="checkbox"/>	Un échafaudage	<input type="checkbox"/>	Des matériaux
<input type="checkbox"/>	Une grue	<input type="checkbox"/>	Une benne
<input type="checkbox"/>	Une clôture de protection posée sur la voie publique		
<input type="checkbox"/>	Autre, précisez :		

À titre d'information : le revêtement des trottoirs et chaussées devra être protégé, la pose de bennes devra s'effectuer du côté du stationnement autorisé suivant l'arrêté municipal délivré. Les eaux résiduelles (nettoyage des bétonnières et engins de chantier) seront récupérées et décantées avant leur rejet dans le réseau public.

Stationnement de véhicules de chantier / de déménagement :

- Nombre de véhicules ➤ Immatriculation(s)
- Dépôt de matériaux (détailler) :

La surface occupée sera de :

Véhicule(s)	Autre(s)
Longueur :	Longueur :
Largeur :	Largeur :
Surface totale :	Surface totale :

arrêté de stationnement ou de circulation demandé

JE M'ENGAGE A PRENDRE TOUTES LES DISPOSITIONS NECESSAIRES AFIN D'ASSURER LA SECURITE ET LA LIBRE CIRCULATION DES VEHICULES ET DES PIETONS, DE JOUR COMME DE NUIT, AINSI QU'À NE PAS ENTRAVER L'ECOLEMENT DES EAUX DE RUISSELLEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE.

JE RECONNAIS AVOIR ETE INFORMÉ QUE CETTE OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC EST SOUMISE AU PAIEMENT D'UNE REDEVANCE DE :
10 € PAR JOURS OU 40 € PAR SEMAINE CONFORMEMENT A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 11 septembre 2018.

Fait à le

Signature,

**Document à retourner au service de Surveillance de la Voie Publique,
Mairie de Gondécourt,
2 rue Germain Delebecque TEL : 03 20 62 95 78**

Partie réservée au service

Avis Adjoint aux travaux, Mr VANOOSTEN : Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Avis Surveillance de la Voie Publique : Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Avis Maire, Mr Régis BUÉ : Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	